



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 75473

## Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le malaise que connaissent depuis quelques années les enseignants du narbonnais pour mener à bien leur mission. Elle s'inquiète de la dégradation des conditions d'apprentissage dans les écoles élémentaires (classes surchargées, manque d'enseignants, violences scolaires et résultat décevants aux épreuves nationales). Elle lui indique aussi que les agressions et incivilités touchant le corps enseignant sont de plus en plus fréquentes, qu'elles soient le fait de parents ou d'élèves désobéissants voire violents. Par ailleurs, il ressort des témoignages, que de plus en plus d'élèves, souffrent de troubles de l'attention et du comportement. Elle estime que ces élèves devraient faire l'objet d'une attention particulière qui ne peut être donnée dans les écoles dites « traditionnelles ». À ce niveau, ces élèves ont besoin d'être orientés vers des instituts thérapeutique éducatifs et pédagogiques ou des instituts médico-éducatif. Elle pense que les maîtres ne sont pas assez formés pour gérer de telles situations et pour gérer les enfants en perte de repères et d'autorité. Enfin elle lui précise que l'Aude est le 2e département le plus pauvre de France, qu'il se situe au dernier rang pour la maîtrise de la lecture, et que cette année, sur une enveloppe de 214 postes pour l'académie, seuls 5,5 ont été attribués à l'Aude pour la rentrée 2015. Elle estime ce nombre insuffisant d'autant que 3 de ces postes sont d'ores et déjà consommés. C'est pourquoi elle aimerait se voir préciser ce qu'elle compte faire pour remédier à cette situation.

## Texte de la réponse

La direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aude a saisi le procureur de Narbonne à 7 reprises entre septembre 2012 et décembre 2014 pour des agressions et/ou des menaces envers les personnels de l'éducation nationale affectés dans cette commune, pour 13 signalements au total pour le 1er degré dans tout le département. A ce jour, il n'est envisagé aucune fermeture de classe dans cette commune pour la rentrée 2015, ce qui permettra de préserver les taux d'encadrement actuels. En outre, 67,5 postes relevant des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) sont affectés sur le secteur de Narbonne et alentours. En complétant et en renforçant le travail des professeurs en classe, les enseignants spécialisés et psychologues scolaires des RASED permettent de répondre aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. La répartition départementale des moyens d'enseignement alloués au titre des mesures de rentrée du premier degré public dans l'académie de Montpellier a été effectuée en fonction de l'évolution des effectifs d'élèves et des priorités pédagogiques académiques décidées dans le cadre des orientations nationales. Le département de l'Aude bénéficie ainsi de 5,5 postes supplémentaires pour la rentrée 2015. Trois postes supplémentaires sont accordés pour accompagner l'évolution démographique. Compte tenu de la prévision de 59 élèves supplémentaires, le taux d'encadrement « nombre de postes pour 100 élèves » passera de 5,21 à 5,27 soit un taux plus favorable que la moyenne académique (5,23) et que ceux de l'Hérault (5,136), du Gard (5,137) ou des Pyrénées-Orientales (5,2). Il y a lieu de rappeler qu'à la rentrée 2014, la prévision des effectifs n'a pas été atteinte dans ce département, ce qui l'a placé dans une situation plus favorable que prévue. Deux postes sont attribués pour les besoins pédagogiques

particuliers (CLIS) et les décharges de direction d'écoles. Un poste est dédié au dispositif « plus de maîtres que de classes ». Enfin, il a été décidé d'opérer un retrait d'un demi-poste de coordonateur de réseau de l'éducation prioritaire dans le cadre de la politique académique visant à ajuster les moyens à la taille des réseaux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

**Circonscription :** Aude (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75473

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2015](#), page 1626

**Réponse publiée au JO le :** [14 juillet 2015](#), page 5434